

Revalorisation du SMIC : les administratifs de l'Éducation nationale encore un peu plus pauvres !

Le SMIC va augmenter d'environ 35 euros brut le 1^{er} octobre 2021.

La dernière augmentation du SMIC de janvier 2021 avait obligé encore une fois le gouvernement à relever les premiers et plus bas indices de la grille de traitement dans la Fonction publique qui concernent toujours des centaines de milliers de collègues.

Avec cette nouvelle augmentation, l'indice de rémunération des 6 premiers échelons du premier grade et des 4 premiers échelons du deuxième grade de la catégorie C va se retrouver en dessous du SMIC, ce qui oblige le gouvernement à relever l'indice minimum de traitement.

Le gouvernement poursuit la politique d'appauvrissement des fonctionnaires menée depuis des années.

- Aucune négociation salariale n'est ouverte, confirmant le gel du point d'indice depuis plusieurs années, y compris en 2022 !
- Aucune volonté de prendre en compte la baisse continue du pouvoir d'achat de tous les fonctionnaires, quelle que soit leur catégorie, malgré les hausses du coût de la vie : gaz, électricité, transport, denrées alimentaires, etc.
- Aucune volonté de remettre en cause l'individualisation du régime indemnitaire, de le revaloriser au moins à la hauteur de la moyenne interministérielle et surtout d'effacer tous les écarts entre académies mais également entre ministères.

Les entreprises du CAC 40 vont verser cette année 51 milliards d'euros à leurs actionnaires, en hausse de 22% par rapport à 2020. Et on nous dit qu'il n'y a pas de budget pour augmenter nos salaires !!!

Le Grenelle de l'Éducation est un leurre et une imposture !

Si certains ont vanté les mesures du PPCR, croyant aux promesses du gouvernement de l'époque, la cruelle réalité continue de donner hélas raison à FO. Tant sur les salaires que les carrières, ce protocole n'a pas fini de précariser toujours plus les personnels. Et ce n'est pas le relevé de décisions signé entre le ministère et l'UNSA, la CFDT et le SNALC qui modifiera quoi que ce soit.

Avec plus de 20% de perte de pouvoir d'achat depuis 2000, les fonctionnaires se paupérisent. Depuis des années hors indemnitaire, le traitement indiciaire subit une attraction vers le SMIC pour tous les agents, titulaires et contractuels! Alors que les personnels administratifs sont assommés par des surcharges de travail induites par des réformes destructrices et des milliers de suppressions de postes, le ministre entend revaloriser les carrières et les rémunérations avec un plan déconnecté des attentes et des enjeux.

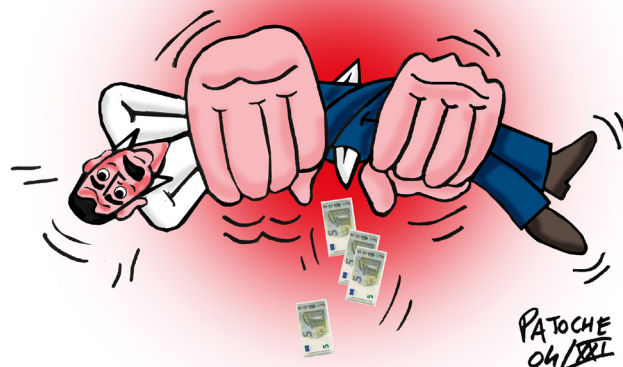
Rappelons aussi qu'en 1983, l'écart de rémunération entre le premier échelon d'attaché et le SMIC était de 75%, alors qu'en 2021 il n'était plus que de 15%.

Pour le SPASEEN-FO, une seule revendication : augmenter les salaires.

FO exige du gouvernement qu'il entende ses agents en revalorisant immédiatement le point d'indice, élément essentiel en matière salariale dans la Fonction publique. Ensemble, exigeons :

- ▶ L'arrêt du gel des rémunérations pour tous les agents.
- ▶ L'augmentation immédiate de 20,6 % du point d'indice pour tous, titulaires et contractuels, et 183 euros immédiatement, et sans contrepartie, comme nos collègues hospitaliers.
- ▶ La revalorisation des grilles indiciaires pour les catégories A, B et C et l'augmentation du minimum de rémunération à 120% du SMIC. Plus largement, avec la confédération FO, le SPASEEN-FO revendique un SMIC à 80% du salaire médian.
- ▶ L'arrêt des réorganisations de services et établissements, des suppressions de postes.

QUE DU MÉPRIS !!!



Si les revalorisations du point d'indice avaient au moins suivi l'inflation, une catégorie C percevrait 200 € par mois en plus sur son bulletin de salaire. Une catégorie B, 300 €. Une catégorie A, 400 €.

**C'EST PAR LA MOBILISATION DE TOUS LES
PERSONNELS QUE NOUS POURRONS GAGNER.
Statuts, Salaires, Emplois, Protection sociale
Tout est lié !**

**Grève interprofessionnelle
le 5 octobre !**

